

1975-2015

4  ANS

**BOGUE
D'OR**



Concours

Duos libres

&

Biniou-bombarde

Samedi
24 octobre 2015
de 9h30 à 18h
REDON (port)

Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine
Château de Caslou 6, rue Joseph Lamour de Caslou 35600 REDON
Tél : 02.99.71.45.40

gcbpv@wanadoo.fr

www.gcbpv.org

CONCOURS BINIOU- BOMBARDE

Le jury

Les catégories « **koz** » et « **braz** » seront jugées par deux jurys distincts. Le concours de la Bogue constitue l'épreuve qualificative du terroir-vannetais gallo pour la finale du championnat national des sonneurs en couple de Gourin. Pour chaque catégorie, le jury et un membre de la commission couple de Bodadeg Ar Sonerion seront les seuls décideurs sur le bien fondé et le nombre de couples sélectionnés. Ce nombre sera au maximum de trois par catégorie, sans tenir compte si un couple est déjà qualifié dans un autre concours.

Le déroulement des épreuves

Les couples seront présents impérativement à 9H30 : dans le chapiteau des musiciens pour les biniou braz-bombarde, dans les Greniers à Sel pour les biniou koz-bombarde, pour prendre connaissance du tirage au sort déterminant l'ordre de passage.

Le concours se déroulera en deux épreuves : marche et mélodie le matin, danse l'après-midi. (chapiteau des musiciens). La durée de chacune de ces prestations ne devra pas excéder 10 minutes.

POUR CES CONCOURS...

Nombre de concurrents

Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de concurrents.

Le répertoire

Le répertoire proviendra du terroir vannetais gallo : ridée 6 temps, 8 temps de Josselin, Rond de St Vincent, Tour (an dro), Tricot, Pilé menu, Contre-rond et autres danses locales : avant deux Pays de Vilaine.... La conformité des prestations des différents concurrents à l'esprit du terroir est laissée à l'appréciation du jury.

Les prix

La remise des prix se fera sous le chapiteau des musiciens. Le jury décernera des Bogues (Or, Argent et Bronze) et un prix d'encouragement. Toutefois, en cas de trop petit nombre de concurrents dans une catégorie ou s'il estime la qualité de l'ensemble des prestations insuffisante, le jury se réserve le droit de ne pas décerner de Bogue.

A l'issue de l'annonce des résultats, les commentaires des jurys seront soit remis en mains propres aux concurrents, soit laissés à leur disposition au secrétariat du Groupement.

CONCOURS DUOS LIBRES

Le déroulement des épreuves

Les duos seront présents impérativement à 9h30 dans la **Taverne du Marin** pour prendre connaissance du tirage au sort déterminant l'ordre de passage. Le concours se déroulera en 2 épreuves : air à la marche et/ou mélodie le matin, (Taverne du Marin) air à danser l'après-midi (chapiteau des musiciens).

Les duos doivent inclure une composition personnelle au moins dans l'une de ces épreuves. La durée de chacune des prestations devra être d'environ 5 minutes.

Les concurrents prennent connaissance du présent règlement et reconnaissent de fait le jury compétent. A ce titre, les décisions solidaires du jury demeureront sans appel.

Bulletin d'inscription

À renvoyer impérativement avant le 12 octobre 2015

Merci de renseigner correctement les adresses/coordonnées pour mise à jour des infos

Concours :

biniou koz / bombarde biniou braz / bombarde duos libres

Instrument :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél :Age :

Instrument :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél :Age :

REPAS

MUSICIENS

Repas samedi midi (gratuit)

Nombre de repas SAMEDI MIDI :

ACCOMPAGNATEURS

Repas adulte samedi midi : 14 €

Nombre de repas adulte SAMEDI MIDI : ...

Repas enfant samedi midi : 7 €

Nombre de repas enfant :

(Pour toute inscription aux repas payants,
merci de bien vouloir y joindre le règlement. Chèque à l'ordre de GCBPV)